

# PLANTES INVASIVES DANS LE FINISTERE

## Le myriophylle du Brésil

(*Myriophyllum aquaticum*)

**Plante invasive** : plante exotique dont l'introduction, volontaire ou fortuite, mais surtout la prolifération dans des milieux naturels ou semi-naturels provoque, ou est susceptible de provoquer, des changements significatifs de composition, de structure et/ou de fonctionnement de l'écosystème dans lequel elle a été introduite.



Station de *Myriophylle du Brésil*—Le Guerest (Roscanvel, 29)

Photo : G. Le Moigne, 2005

### Caractères morphologiques distinctifs

Cette plante vivace aquatique peut former, dans certains plans d'eau, des tapis très denses. Ses tiges noueuses pouvant atteindre 3 à 4 m de longueur, portent de très nombreuses feuilles immergées vert clair et des feuilles émergées plus sombres. Le diamètre moyen des rameaux feuillés est de 3 à 5 cm.

De par ces caractères et du fait de sa large amplitude écologique (elle supporte d'être à la fois immergée et émergée), cette espèce peut être distinguée sans difficulté des espèces indigènes de myriophylle qui sont quant à elles plus grêles et toujours immergées.

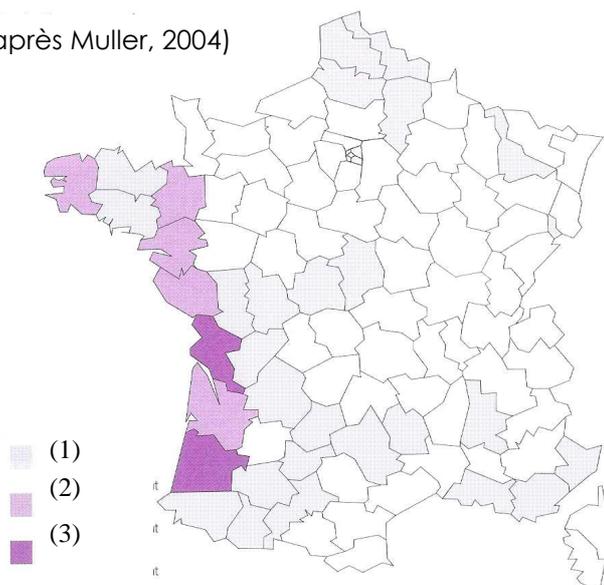
## Origine géographique et modalité d'apparition en Europe

Cette plante originaire d'Amérique tropicale et subtropicale (Argentine, Chili, Brésil), est appréciée en aquariophilie et en horticulture (végétalisation des plans d'eau d'agrément). Selon Ballais (1969), l'introduction de cette espèce en France est liée à des essais de naturalisation en tant que plante des bassins et des aquariums dans la région bordelaise vers 1880.

### Répartition actuelle

#### Répartition en France de *Myriophyllum aquaticum*

(d'après Muller, 2004)



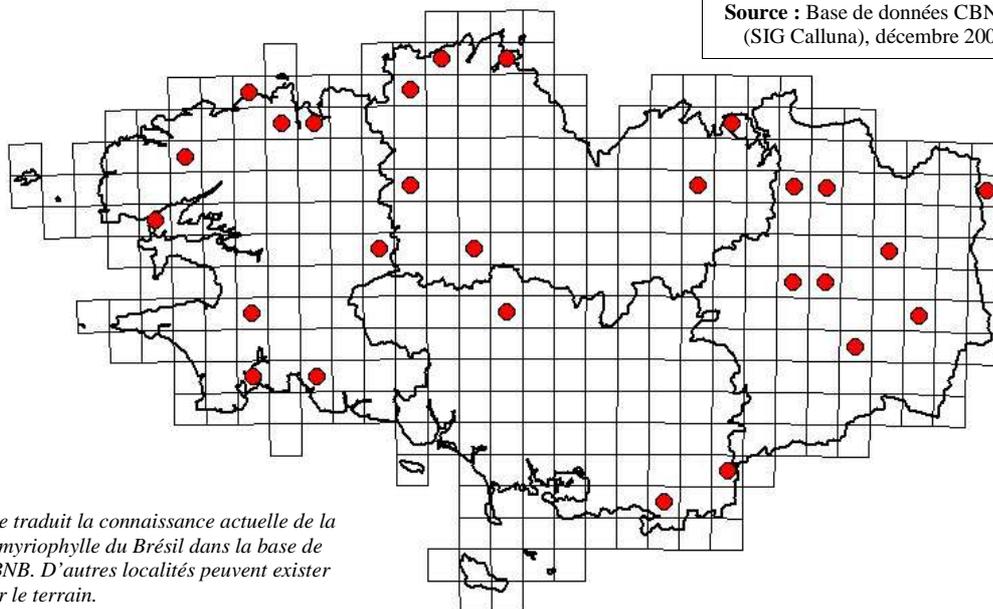
- (1) moins de 10 localités connues
- (2) entre 11 et 100 localités connues
- (3) plus de 100 localités connues

**En Europe**, peu d'informations sont disponibles sur sa répartition précise. On sait qu'elle est bien implantée en France et dans la péninsule ibérique. Au Portugal, le myriophylle du Brésil est considéré comme une des principales plantes aquatiques nuisibles.

**En France**, originellement repéré dans le Sud-Ouest, il s'est largement étendu vers le nord. Jugé préoccupant dans divers plans d'eau du littoral aquitain, il est présent dans la moitié occidentale de la France. Présent également sur le littoral méditerranéen, il a été aussi récemment découvert dans le Nord de la France.

**En Bretagne**, sa présence est irrégulière, au sein des 4 départements de la région

Source : Base de données CBNB  
(SIG Calluna), décembre 2006.



NB : cette carte traduit la connaissance actuelle de la répartition du myriophylle du Brésil dans la base de données du CBNB. D'autres localités peuvent exister par ailleurs sur le terrain.

## Modes de colonisation

En France, la reproduction végétative par allongement et fragmentation des tiges est le seul mode de propagation connu de cette espèce. Elle est jugée très efficace puisque les fragments de tiges peuvent subsister pendant plusieurs jours dans les eaux et développer ensuite des plantes viables (Muller, 2004).

### Milieus naturels colonisés

La plante peut développer des tiges jusqu'à 40 cm au moins au-dessus de la surface des eaux et coloniser des fonds jusqu'à trois mètres. Elle occupe de préférence les milieux d'eau stagnante ou à faible courant, en situation éclairée. Elle colonise des fonds vaseux peu profonds mais peut aussi s'installer sur des fonds sableux. Zones humides, réseaux de fossés, bordures des plans d'eau et des cours d'eau lents constituent ainsi les biotopes privilégiés de cette espèce.

Il s'agit d'une plante à croissance rapide, qui se développe depuis les rives où elle s'enracine, et qui s'étend ensuite sur l'eau. La croissance de la plante est favorisée par des eaux riches en nutriments ; si la luminosité est suffisante, elle peut progresser de 10 cm par semaine. Elle peut présenter des biomasses sèches de l'ordre de 6 à 7 t/ha .

D'après l'AME (2003), le myriophylle du Brésil ne résiste pas au gel.



Envahissement d'une mare par le myriophylle du Brésil - (Roscanvel, 29) ; Photo : G. Le Moigne, 2005

### Nuisances créées

La prolifération du *myriophylle du Brésil* entraîne une perte très importante de biodiversité, du fait de la dégradation des biotopes d'espèces de faune et de flore locales.

En modifiant les équilibres biologiques et fonctionnels des milieux aquatiques qu'elle colonise, cette plante peut engendrer des risques accrus d'inondation à l'aval des plans d'eau envahis, des réductions des capacités naturelles d'évacuation des réseaux de fossés et des gênes pour la navigation ou la pêche.

## Méthodes de contrôle ou d'éradication

Des travaux d'**arrachage mécanique** ont été réalisés au Portugal depuis plus d'une décennie. En France, des interventions ont eu lieu sur des plans d'eau, des fossés de drainage et des cours d'eau, dans les Landes, en Vendée et en Loire-Atlantique. Des pelles mécaniques dans les milieux de faible largeur (fossés et petits cours d'eau) ou des engins flottants (pontons ou bateaux) sont employés comme matériel d'intervention.

Ces opérations nécessitent parfois d'être complétées par des **arrachages manuels**, permettant de peaufiner le travail.

Le **recours aux herbicides** a été aussi largement testé. Différents essais et interventions ont été mis en place au Portugal (Machado et Rocha, 1998). Après comparaison réalisée avec des interventions mécaniques, les chercheurs portugais indiquent que ces applications d'herbicides semblent donner une durée d'action plus importante pour des coûts inférieurs. Cependant l'emploi de ces produits doit faire l'objet de réserves en raison de leur impact sur la qualité de l'eau et sur les organismes vivants dans ces milieux. Ainsi, dans le Finistère, le Conseil général souhaite proscrire l'usage de tels produits phytosanitaires en raison des risques pour l'environnement et la santé.

La **lutte biologique** : l'introduction dans un site fortement colonisé en Afrique du Sud d'une espèce de coléoptère du genre *Lysathia* a donné des résultats satisfaisants : ce coléoptère spécifique de la plante a permis sur une durée de trois ans de faire régresser le recouvrement de la plante de 50 à 20%. Cette opération n'est cependant pas extrapolable en France en l'état.

Dans tous les cas d'expérimentations, des **suivis** sont nécessaires, pendant au moins 3 ans, pour apprécier l'efficacité des mesures engagées.

## Références bibliographiques

**Agence Méditerranéenne de l'Environnement, 2003** - "Plantes envahissantes de la région méditerranéenne", 48 p.

**Muller S. (coordinateur), 2004** - "Plantes invasives en France: état des connaissances et propositions d'actions", Collections Patrimoines Naturels (Vol.62), Publications Scientifiques du Muséum national d'histoire naturelle, Paris, 168 pages.

**MACHADO, C. & ROCHA, F., 1998** - Control of *Myriophyllum aquaticum* in drainage and irrigated channels of the Mondego river valley, Portugal. *In* A. Monteiro, T. Vasconcelos & L. Catarino (eds.) *Management and ecology of aquatic weeds. 10th EWRS Int. Symp. Aquatic Weeds*, 373-375. European Weed Research Society. Associação Portuguesa de Recursos Hídricos.

### Sites Internet à consulter :

[www.ame-lr.org](http://www.ame-lr.org) (Agence Méditerranéenne de l'Environnement)

[www.bordeaux.cemagref.fr](http://www.bordeaux.cemagref.fr) (CEMAGREF de Bordeaux :essais de gestion)

[www.forum-marais-atl.com/dd\\_plantes\\_aquatiques.html](http://www.forum-marais-atl.com/dd_plantes_aquatiques.html) (Forum des marais atlantiques)

Cette fiche a été réalisée par le **Conservatoire Botanique National de Brest**  
(Guillaume Le Moigne et Sylvie Magnanon)  
Conservatoire Botanique National de Brest  
52, allée du Bot  
29200 Brest  
Tél. 02 98 41 88 95 ; Fax 02 98 41 57 21

